

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Directeur :

F. JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS :

payables d'avance

GAULE. . . 1 an. . . 3 fr. 50

ETRANGER. 5 —

Avec "Ar Vro" Supplément

GAULE. . . 1 an. . . 5 fr.

ETRANGER. 9 —

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Postes.

Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux Avenue de la Gare, CARHAIX CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS payables d'avance Ann. et Récl. 4^e p. Of. 20 aligne — 3^e — 0 25 — Chronique Locale 0 50 — Et Echos. 0 75 —

ON TRAITE A FORFAIT Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité, et à nos Bureaux de Paris, 84, rue de Richelieu.

Les manuscrits ne sont pas rendus

AR C'HONKOURIOU

N'euz ket pell c'hoaz ez euz bet e Landivicho, eur c'henstrif pe eur c'honkour kezek. Lennet am beuz ez euz bet kaset klemm a eneb ar Varnerien pe ar Jureed. Moarvad n'eo ket ar wech kenta oc'h eo en em gavet an dra-ze, rag mar vije douget klemm a eneb ar re-ma bep gwech ma veritont, e c'hellfet hen ober bep konkour a zo er vro holl.

Koulz eo d'in lavaret dustu heb argila n'eo ket d'al loened eo e roer ar prizlou, mez d'an dud. N'eo ket d'ar re a vez krog e penn al loan epal ar c'honkour, mez d'ar re a vez oc'h eva-likeuriou fin en deizlou araog er c'hafeou pe en hotelou asamez gant an aotrone karget da varn al loened.

Kement-ma a zo eur wirionez anavezet dija gant an holl, hag anzavet gant kalz labourerien douar.

Evit proui d'oc'h ar pezh a lavar, n'hoc'h euz nemed gwelet plou eo ar re o devoa bet prizlou varlene, hag e welfoc'h anezo o kaout adarre er bla-ma, nemed displijet o dije en eur c'hiz bennag d'an aotronez. N'euz ket pell amzer em boa kaozeet gant eur marc'hadour kezek deuz kotez Kastell-Paol.

Hen-ma a lavaraz d'in en doa savet ha maget meur a varc'h evit ober anezo kezek servich. Pa vije deut ar mare da ziskouez ar c'hezek-ze da baotred ar Gouarnamant, e roe kant lur dre benn da eun den euz ar vro hag a ouie an truk evit paseal ar c'hezek er haras. Ma vije bet mestr ar c'hezek e-unan oc'h esa paseal e gezek, biken ne vije deut a-benn, ha dre zorn e gamalad, e vijent digemeret evel eul lizer er post.

Lavaret a c'heller eta gant gwirionez, penaoz ar c'honkourlou, traou mad dreizo o-unan, ma vijent great gant lealded, a deu da veza eun drouk en eur vro, dre ma hadont an dizunvaniez hag ar gasoni e-touez al labourerien-douar. Ar re-ma, eul lodennik anezo da viana, a oar dre ogwiziegezo-unan, ken koulz hag ar varnerien, petra a dalvoudegezo deuz al loened a zo o konkour, hag e-touez ar re wella, e c'houtont pere o devezo prizlou. Pa vez tremenet ar varnerien avad, e tapont eur souezen, o welet ar prizlou kenta eat gant loened hag a oa dleet d'ezo an treded pe ar pe-vere.

Eun drouk braz eo evid ar vro an displeaded-ze, rag kalz a labourerien-douar a zo hag a lavar enno o-unan :

« Da betra e servicho d'omp kemer poan ha koust da zével loened evit o c'has d'ar c'honkouriou,

pegwir e vez great kement a zis-lealded e kenver an dud? » Evelse, eur c'halz deuz al labourerien ne gemeront tam poan ebéd evid sevel loened da gonkour.

Peseurt louzou a c'hellfet lakat var ar goull-ze? Gant arc'hant e teuer a-benn deuz kalz traou, zoken da c'honid kalonou ar varnerien er c'honkouriou hag el lec'hioù all. N'euz netra eta da ober nemed poania da gaout barnerien hag a lako o enor en tu-all d'ar billejou a gant lur, pe d'ar gosteennou politikach.

N'eo ket hepken al labourerien-douar a glemm a eneb an displeaded er c'honkouriou, kalz breudeur o deuz zoken el labouriou a zell ouz ar spered. Me va-unan am beuz bet bet leac'h da en em glemm da viana eur wech, a eneb barnerien hag a zo o micher deski d'an dud hent an honestiz hag al lealded. Pa weler an tech fall-ze oc'h azeza e kalonou tud hag a lavar d'eomp holl beza honest ha leal, arabad eo d'eomp beza souezet evid her gwelet gant an dud a ra neubeud a aket deuz lezennou Doue.

Da betra e servicho d'in-me dua paper evit lavaret d'ar varnerien barn atao hervez o c'houstianz ha serri o daoulagad var hanoioù an dud ha var o doare da zonjal?

E vean e kemerfen poan, ha kemeret e vijen evit eur sorc'hener, ma klasfen distrei an dud-ze divar hent ar vreindouez a galon hag a goustianz. Mez evelato ez eo dleet d'in lavaret da eur rum e reont kalz a zrouk d'ar vro, dre ma lac'hont e kalonou kalz tud, ar ioul da gonkour, dre ma ne vezont ket sur da gaout honestiz ha lealded er varnerien.

Pell-ze ez euz kenstrivadegou en hor bro, ha pell a vezo c'hoaz, a-benn ma vezo kavet en o fenn, barnerien leun a honestiz hag eun o c'houstianz. Ar politik hag an arc'hant a lac'hont aliez an enor hag al lealded e kalonou kalz a defe diskouez skouer vad d'an holl.

Loeiz AR FLOCH (Stourmer).

Un Enseignement pour la Bretagne

La « première » de Gudrun au Théâtre flamand de Bruxelles

Au lendemain de nos fêtes celtiques de Plougastel et de Brest, le hasard m'a fait venir en Belgique, dans le pays où le mouvement pour la conservation de la vieille langue des ancêtres a triomphé depuis quelques années ; et j'ai pu faire des comparaisons et recueillir des renseignements.

Certes, loin de moi la pensée de vouloir tenter un rapprochement absolu entre le mouvement bretonnant et le flamingantisme. Ce dernier a été trop

mêlé à la lutte des partis politiques pour que nous puissions avoir le moindre désir de l'imiter dans ses rapports avec la vie de l'Etat. Mais où la similitude devient intéressante à établir, c'est lorsqu'il s'agit de l'attitude du peuple vis-à-vis de son idiome national.

En Belgique, comme en Bretagne, existent deux domaines linguistiques, l'un français, l'autre flamand. Comme chez nous, le flamand est d'abord considéré comme la seule langue du pays, le flamand étant réduit au rang de dialecte et presque de patois. Comme chez nous encore, on veut persuader au peuple que l'usage de sa langue maternelle est une cause d'infériorité et qu'il doit oublier cette langue. Et toujours comme en Bretagne, des jeunes se lèvent indignés et s'écrient : « Pourquoi condamner notre langue flamande, celle que nous avons entendue au berceau ? Pourquoi vouloir fermer à notre intelligence la fenêtre que le flamand nous ouvre sur l'immense horizon germanique ? N'est-il pas logique que nous demeurions, que nous devenions de plus en plus un peuple bilingue, parlant à la fois le flamand et le français ? »

Le succès a couronné les efforts des flamingants. Je dirais presque que leur succès a été trop complet, car ils ont exagéré jusqu'à vouloir retourner contre le français l'ostracisme dont avait été frappé leur propre langue. C'était là une sottise ; mais il faut remarquer que les initiateurs du mouvement n'en sont point responsables ; les flamingants intransigeants — et ridicules — sont des politiques qui, au fond, se moquent autant du flamand que du français et qui ont simplement trouvé dans la question des langues une bonne plateforme électorale.

Que ceci nous soit une première leçon, nous apprenant à ne pas mêler la politique à nos affaires. La Bretagne a déjà été suffisamment victimisée par ces politiques à la mode de Paris ; ne la donnons pas encore en pâture à des politiques à la mode flamande.

Donc le flamand a triomphé ; même dans les parties de la Belgique où personne ne le parle d'une manière constante, toutes les inscriptions et affiches officielles sont bilingues. C'est déjà beaucoup. Mais ce qui est mieux, c'est que la littérature et le théâtre flamands se développent d'une manière remarquable. Ici, une parenthèse est nécessaire pour rappeler que le flamand est très rapproché du hollandais, langue fort cultivée. C'est la situation respective du breton et du gallois, et en plus favorable, la différence d'orthographe entre nos deux langues celtiques n'existant pas entre le flamand et le néerlandais. Pour le théâtre, notamment, les troupes hollandaises ont été et sont encore de précieuses auxiliaires du mouvement littéraire flamand. Et c'est du théâtre que je veux parler.

Avant-hier a eu lieu à Bruxelles la première représentation d'un drame historique flamand, Gudrun, de Albert Rodenbach. Ce fut un succès considérable, et les acteurs furent acclamés par une salle comble. Or, remarquez que l'« agglomération bruxelloise » n'est pas flamingante et que le succès

de Gudrun à Bruxelles serait comparable à un succès de Dragon Saint Paul ou d'Arzur Breiz à Rennes ou à Nantes. Remarquez que le Théâtre flamand est encore installé dans une pauvre salle, avec des décors insuffisants et un magasin de costumes si restreint que dans ce drame du 11^e siècle on voyait des figurants en costume du 17^e siècle. De sorte que Gudrun a du triompher de nombreuses difficultés matérielles après avoir vaincu les difficultés de milieu. Et elle a vaillamment vaincu tous les obstacles, bien que, malgré sa valeur littéraire incontestable, elle ne fut pas un pur chef-d'œuvre.

C'est que le drame d'Albert Rodenbach est un drame qui exalte la Flandre et la liberté. Mais c'est encore et surtout que la gloire de la Flandre y est célébrée en flamand et que les spectateurs belges ont maintenant compris toute la signification pour un peuple de ces simples paroles : « Toute race qui veut vivre doit conserver la langue de ses ancêtres ». Et voyez comme Gudrun répond admirablement aux aspirations nationales du peuple qui l'accueille.

La scène est sur le littoral belge, à la fin du 11^e siècle. Depuis trois cents ans le joug romain pèse sur la vieille Flandre. Las de leur esclavage, les habitants, les Moerings, se révoltent, tandis que le roi Carausius pactise avec les Romains dans l'espoir de devenir empereur dans le pays. Rome lui donne le commandement d'une flotte envoyée sur la mer du Nord pour combattre Herwig, roi des Moerings. Carausius, victorieux, fait Herwig prisonnier. Or, Carausius avait obligé sa fille Gudrun à accepter pour fiancé un tribun romain, Allectus. Mais la vierge flamande était trop de sa race pour ne pas avoir horreur du Romain, oppresseur du pays ; et quand Herwig arriva à la cour, elle s'élança dans le fier prisonnier le défenseur de la Flandre, et, le délivrant, s'enfuit avec lui dans l'île de Wulpen. Carausius, fort de son droit paternel, put cependant reprendre sa fille, ce dont Allectus le remercia d'ailleurs en l'assassinant par trahison, en faisant de Gudrun son esclave et en se proclamant empereur. Au dernier acte, les Moerings renversent le tyran étranger et font de Herwig leur roi après qu'il a épousé Gudrun ; et les Romains sont chassés à jamais.

Cette sèche analyse suffit du moins à montrer le caractère national de l'œuvre d'un jeune poète, mort à vingt-quatre ans, et qui eut produit des chefs-d'œuvre. L'attitude du public aux différents épisodes m'a donné à penser que ce caractère est pour beaucoup dans le succès de Gudrun.

La « première » du Théâtre flamand est un exemple utile à méditer pour tous les peuples qui luttent pour la conservation de leur langue et de leur esprit national. Ce n'est ni en faisant des concessions au goût du jour, ni en cherchant à imiter quelque art étranger que l'on peut relever et développer une littérature. C'est en demeurant soi-même, en écrivant pour son peuple dans sa langue et suivant ses traditions. Les débuts sont difficiles. Mais les résultats sont admirables, à un moment donné. Et si la « première » de Gudrun est un enseignement pour

la Bretagne, elle est plus encore un encouragement pour nos écrivains bretonnants. Il y a trente ans, on aurait trouvé plus extravagante en Belgique l'idée d'un théâtre flamand à Bruxelles qu'on ne trouverait aujourd'hui l'idée d'un théâtre bretonnant à Rennes. Et maintenant ce théâtre existe et ses succès ne se comptent plus. Car toute œuvre doit triompher quand ses protagonistes ont foi dans son avenir et possèdent en eux la force qui soutient jusqu'à l'heure de la victoire.

Cette foi et cette force persévérante ne sont-elles pas les grâces essentielles que demande l'invocation des bardes ?

YANN MORVRAN-GOBLET.

ÉCHOS & NOUVELLES

Un nouveau Royaume

La Bulgarie, pays tributaire de la Turquie d'Europe, vient de proclamer son indépendance dans la vieille capitale de la nation, Tir-Novo. Le prince Ferdinand a été proclamé roi sous le titre de Czar des Bulgares.

La proclamation de l'indépendance de la Bulgarie et de l'érection de la principauté en royaume a eu lieu l'autre jour à Tirnov. C'est un événement de la plus grande gravité et dont les conséquences sont incalculables.

L'armée Bulgare s'est dirigée vers la frontière. L'armée turque marche à sa rencontre. L'Autriche-Hongrie de son côté mobilise deux corps d'armée.

On est inquiet, on croit à la guerre entre la Turquie et la Bulgarie, à moins que l'Europe ne s'interpose.

Le mariage de Picquart

Le Soir publie l'extraordinaire nouvelle que voici :

Le mariage du général Picquart sera célébré demain en province.

La cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité ; il ne sera même pas envoyé des lettres de faire-part.

A cette occasion le ministre de la guerre avait offert sa démission au président du conseil, qui l'a refusée, estimant que cet acte de la vie privée était sans importance sur l'action politique.

Que de mystères en peu de lignes !... Mais vraiment, M. Picquart se marie-t-il ? Au ministère de la guerre on est muet à ce sujet. Enfin, si M. Picquart prend femme, on finira bien par le savoir.

Education de famille

Le fils de l'éminent penseur Tolstoï, ayant terminé brillamment ses études à Saint-Petersbourg, revint tout cuirassé de peaux d'âne universitaires à Iasnâï Poliana.

Tolstoï l'embrassa tendrement.

— Eh bien ! mon cher fils, lui dit-il, te voilà savant !

— Oui, mon père.

— Tu sais le droit, l'histoire, l'archéologie...

— Oui, mon père.

— La grammaire, la rhétorique, la philosophie...

— Oui, mon père.

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 26

UN DRAME A LA COUR

PAR

Noémi BALLEYGUIER

VI

Il ne dormit pas cette nuit-là, et dès le petit jour se mit en devoir de procéder à sa toilette.

— Mon cousin le marquis a vraiment des idées singulières, pensait-il, il m'engageait à renvoyer le fidèle Léonard ! Ah ! morbleu, que deviens-je sans lui ; comment pourrais-je m'habiller un peu élégamment, si je n'avais le secours de cet intelligent garçon ! Dieu, que ce velours violet me sied bien ! et comme je porte fièrement ce panache sur l'oreille ! Je suis vraiment beau, et plus d'une demoiselle de haut lignage, ne se doutant pas que je possède une femme et enfant, ne serait pas fâchée, je gage, d'attirer les regards

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gautier, éditeur, Paris.

d'un gentilhomme et jeune encore et si accompli. Aie ! aie ! mais qu'ai-je donc au pied ? On dirait que ma chaussure est un peu juste ! Ah ! voilà qui est navrant et le supplice que je vais endurer toute la journée va me faire perdre de mes avantages ; j'ai pourtant un pied de race, pourquoi cette satanée botte me gêne-t-elle ainsi ? Et je n'ai pas le temps de m'en procurer d'autres, car il est l'heure de partir et mon cheval piaffe dans la cour. Allons, tant pis, je souffrirai, voilà tout ; on peut bien endurer un petit malaise quand on est dans les honneurs. Corbleu ! que j'ai bien fait de venir à Paris, voilà seulement quatre jours que j'y suis arrivé et je n'ai plus rien à envier, si ce n'est cependant des chaussures plus larges. Mes compatriotes, s'ils me voyaient dans ces riches habits, convoiteraient mon bonheur certainement. Aie, aie, que ça fait mal !

— Monsieur a l'air de bien souffrir, dit Léonard qui venait d'assister à la lutte terrible dans laquelle le pied du baron n'avait pas triomphé sans peine. — Tais-toi, imbécile, tu ne sais ce que tu dis ; je suis seulement un peu gêné, voilà tout, cela se fera en route. Allons, il est l'heure d'enfourcher nos chevaux, parlons vite, je ne voudrais pas être d'une minute en retard. Mais

avant il fallut aller se faire admirer par la baronne et par Blanche qui, beaucoup mieux portant, avait fait promettre à son père de ne pas s'en aller sans venir l'embrasser.

— Ah ! père, s'écria-t-elle en joignant les mains avec admiration, vous êtes plus brillant que le soleil et vous ressemblez à l'archange Saint-Michel.

— Oui, ma fille, je suis en effet l'archange qui vaincra le démon, et ce démon-là n'est autre que le vilain homme noir qui logeait ici. Un éclat de rire aigrelet fit retourner subitement le baron.

— Peste, vous n'y allez pas de main morte, mon cher cousin, et le grand saint-Michel doit être flatté de la comparaison, j'espère.

C'était le marquis de Limoux-Palussac qui venait d'entrer.

— Ah ! vous voilà, cher marquis, reprit le baron sans se déconcerter, ne me trouvez-vous donc pas mis de la bonne façon et croyez-vous que je ne représente pas dignement notre famille ? Cet honneur vous revenait de droit, mais puisque vous vous obstinez à cacher dans la retraite un nom glorieux, c'est moi qui dois le mettre au grand jour : je l'espère y arriver, grâce à ma bonne étoile, ma bonne mine et la protection de la reine, Dieu nous conserve.

— Partez donc, mon cousin, dit le marquis, vous trouverez à votre retour la baronne et votre fille installées rue Tirechape, dans une maison qui m'appartient et qui touche à la mienne. De cette façon les enfants pourront se voir souvent et jouer ensemble dans mon jardin.

— Ah ! marquis, que de grâces ! s'écria le baron en se dandinant prétentieusement.

— C'est bon, c'est bon, interrompit le vieillard, ça n'est certes pas pour vous que je fais cela, vous pouvez m'en croire ; c'est pour votre femme, qui est charmante, et pour la petite, que mon Bernard a prise en amitié et ne veut plus quitter. Mais partez donc, vous serez en retard.

— C'est ce que je vais faire, dit le baron ; mais sans vous offenser marquis, je remarque qu'à chacune de nos rencontres, vous n'avez que mon départ en vue, et vous le pressez d'une façon aussi peu dissimulée que possible ; j'imagine que si vous le pouviez, vous m'enverriez de grand cœur au diable.

— Je suis trop bon catholique pour cela, reprit le marquis ; du reste je n'ai pas besoin de vous y envoyer, vous y allez bien de vous-même.

Et comme le baron ouvrait les yeux étonnés,

— Croyez-vous donc, ajouta le marquis, que ça n'est pas une vie diabolique que celle que vous menez ? Parader dans de beaux habits, se faire admirer et s'admirer soi-même, passer son temps à se rengorger dans les salons de la reine, tandis qu'on a une femme et une fille qui languissent dans un réduit enfumé et dont je suis obligé de m'occuper ; voilà en vérité de bien nobles et viriles occupations pour un Palussac ! Moi je ne connais qu'une chose, le métier des armes ; je me suis battu quand j'étais jeune, mon fils est mort au champ d'honneur et mon petit-fils servira sa patrie comme l'ont fait ses ancêtres ; pour vous, mon cousin, vous préférez la cour aux camps, c'est bien ; mais rien ne m'empêchera de dire que le diable vous tendra des pièges dont vous ne vous méfiez pas assez, et je termine en vous répétant que vous allez être en retard, ce qui est d'un piètre courtisan.

Cette fois le baron ne répondit pas, il était bien profondément humilié de l'admonestation du marquis ; mais au fond du cœur il en reconnaissait la vérité.

Il se dirigea vers la cour aussi vite que le lui permit la souffrance de son pied froissé.

(A suivre).

— La logique, la morale, la théologie... — Oui, mon père. — Fort bien !... Prends donc un balai dans le cellier et va balayer le crottin devant notre porte.

QUESTIONS ACTUELLES

L'Ecole et l'Eglise

L'Episcopat Français a adressé aux Pères de Famille une Déclaration, condamnant l'Ecole Laïque. Voici à ce sujet quelques commentaires de Presse :

Du Soleil : L'archevêché de Paris fait publier dans la Semaine Religieuse un avis concernant les pères de famille dont les enfants sont obligés de recevoir l'instruction dans les lycées. La publication de cet avis est la première application des directions contenues dans la récente déclaration de l'Episcopat sur les devoirs des pères de famille. On sait qu'à partir de cette année scolaire, les conditions de l'instruction religieuse dans les lycées sont modifiées. Il faut que les pères de famille présentent s'ils veulent que leurs enfants reçoivent cette instruction religieuse, et s'ils la font, ils doivent acquiescer à une redevance spéciale.

Du Nouvelliste de Bretagne, sous la signature de M. de Mun, député du Finistère :

La défense de l'ordre social, c'est d'abord le respect et la protection du christianisme, non point le respect hypocrite et la protection formulatoire, dont quelques-uns consentent à gratifier une religion bonne pour le peuple et gardienne des coffres-forts, mais la politique chrétienne qui repousse le divorce néfaste entre Dieu et la Loi Civile, qui demande à la religion le fondement de la morale, ruinée dans les âmes depuis qu'elle en est affranchie, et la base de la justice, flottante comme une balance folle, depuis qu'elle en est séparée.

La défense de l'ordre social, c'est la liberté donnée loyalement aux consciences religieuses dans l'Ecole et dans l'Eglise, au lieu de la stupide tyrannie des instituteurs athées et des maires francs-maçons ; c'est l'égalité apportée à tous les citoyens pour le service de l'Etat, au lieu du favoritisme sectaire ; c'est l'énergie et la réputation des idées, des doctrines et des hommes qui détruisent l'armée nationale et l'amour de la patrie.

De la Démocratie Bretonne, sous la signature de M. Lafferre, député de l'Ille-et-Vilaine :

Les cléricaux savent bien qu'il y a contradiction permanente entre l'enseignement religieux et la science. Ils savent bien que l'instituteur peut faire le silence sur le premier, par respect pour certaines convictions, mais qu'il doit enseigner, démontrer, glorifier la seconde. Rester neutre entre la science et la foi, c'est un problème insoluble ; parler de l'une, c'est faire le procès de l'autre, et comme l'Ecole laïque est précisément fondée pour enseigner la vérité démontrée par les seules lumières de la raison et de l'expérience, elle est en conflit tacite, latent avec l'Eglise. Le plus conciliant des instituteurs ne peut empêcher cela. Sa neutralité à lui, c'est de s'abstenir de toute attaque contre la foi de ses élèves ; mais il ne peut rien contre la vérité des faits qu'il expose et contre la portée des principes qu'il énonce.

Il s'agit de repeupler l'école libre, en exerçant sur les pères de famille une pression odieuse... Nous ne savons encore si le vote des lois en préparation arrêtera leur audace. Ils échoueront peut-être par leurs propres excès.

Du Finistère (leader) :

L'Episcopat français part en guerre contre l'école laïque, et il a ouvert les hostilités par un manifeste signé de tous les prélats de France, qui a été lu en chaire, dans toutes les églises, d'un bout à l'autre du territoire.

Il tente, en ce moment, la même manœuvre qui, il y a trente ans, a réussi à l'Episcopat belge. Ce dernier, lui aussi, avait lancé un manifeste contre les écoles neutres de son pays, contre les écoles nationales, et d'un seul coup il allait dépeupler celles-ci de la moitié de leurs élèves et du tiers de leurs professeurs. L'anathème lancé jadis dans la catholique Belgique ayant réussi, nos évêques rêvent de voir pareil anathème avoir identique résultat en notre France voltairienne !

Du Progrès du Finistère, sous la signature de M. Goyen :

La Déclaration de l'Episcopat aux pères de famille a forcé les adversaires à parler franc.

Elle n'a rien dit cependant que nous ne savions déjà. Depuis longtemps, des voix autorisées nous avaient avertis que la neutralité scolaire n'était qu'un mensonge et que les protestations de respect aux convictions des familles venues des Jules Ferry, Paul Bert et consorts n'étaient que pour endormir les susceptibilités des parents alarmés par le caractère d'obligation des lois scolaires. Des faits nombreux, incontestables, quotidiennement répétés, confirmant ces avertissements, avaient mis en évidence la grossièreté du mensonge maçonnique.

N'importe ! En dépit de cette évidence, et malgré quelques avoux isolés, le mot d'ordre était de se réfugier derrière des affirmations de neutralité. Il le fallait, sous peine de provoquer une crise de l'école laïque sur un moment où, les écoles libres étant florissantes, la crise eût rapidement tourné au désastre.

D'où vient qu'aujourd'hui le masque est levé ?

De deux causes. La Déclaration de l'Episcopat, par l'autorité qu'elle tire tant de sa logique irréfutable que de la situation et de l'unanimité de ses signataires, rend désormais impossible tout essai de dissimulation. Et, d'autre part, nos adversaires se croient assez forts pour démasquer leurs batteries, maintenant qu'ils ont désorganisé l'enseignement libre.

C'est une des monstruosité dont le Pa-

ganisme naissant marque notre société comme les pustules qui crèvent à la surface d'un corps infecté d'un virus latent. La situation des familles chrétiennes va devenir de plus en plus pénible. Il faut que la parole des Evêques aille jusqu'aux foyers pour y réveiller le besoin de liberté qui reste dans les âmes chrétiennes mais qui s'endort bercé au son des mots et des déclamations auxquelles les réalités font défaut.

L'ELECTION DE ROSTRENEN

M. Cazin d'Honinethun est élu par 86 voix de majorité. La lutte entre les deux candidats a été chaude ; M. Julien Barbier, républicain de gauche, invalidé par le Conseil d'Etat, semblait notamment en fâcheuse posture, tant à cause de cette invalidation même qui influa en sa défaveur sur l'esprit des Electeurs, qu'à cause des récents persécutions religieuses, et notamment de la fermeture du petit séminaire de Plouguernevel, dont l'opinion le rendait, à tort ou à raison, responsable.

M. Cazin d'Honinethun, conservateur, très honorablement connu dans le pays, a triomphé de son rival, malgré et peut-être bien à cause de la pression exercée par la sous-préfecture de Guingamp.

Des incidents assez graves se sont déroulés à Plouguernevel au cours du dépouillement du scrutin.

Les deux partis étaient naturellement très excités. Le maire arrêta le dépouillement, remit le couvercle sur l'urne et mit deux cadenas. Il donna une des clefs à l'instituteur et garda l'autre, puis il enferma l'urne dans une armoire sous clef.

Le préfet mis au courant décida d'envoyer le sous-préfet de Guingamp, M. Craux, lundi matin à Plouguernevel où le dépouillement recommença à 11 h. du matin.

Avec cette élection, la majorité au Conseil Général des Côtes-du-Nord passe de gauche à droite.

Voici les résultats par commune :

Table with 3 columns: Commune, Cazin (élu), Barbier. Rows include Rostrenen, Bonen, Glomel, Kergrist-Moëllou, Plouguernevel, Plounévez-Quintin, Trémargat, and totals.

Belliou buez

An holl a boh. Poka rer divar benn peb tra, divar benn netra, hag e labeer gant pokou bugalerez, pokou dizeblant, pokou distum, an doare karout ar c'haëra.

Ar pok a zo marteze an donezon gaërta a c'hellit rei d'an dra mda harel. Selin perag e lemp d'wall evel deus eur sahrilach deus ar bralèrez distum, a labe hag a skutz, getzon distum, testentou didalvez.

Ar pok a lavar ar garantez véro, dirézon awechou. Ar choantisten a drok anezan dre gus, evel testent prestus chersou tomoc'h.

Ar vam a boh d'he bugel gant tenevigez ha gant lorc'h ; sahra ra he c'hronadur en eur c'hoto e gorf bresh gant eur puillad pokou deus ha shaw evel nij d'oneshell. Gwisha ra anezan gant he harantez evel gant eur vantell d'brech'us, hag a rho anezan e-kreiz trubuilhou ar vuez.

Ar bugelth, ros e zouchod gant al levezon beva, a ginnig anezo d'he vam evel eur frouezen hag a lez kutuill anezht.

Ar c'hostad a boh d'ec'h, var ho tal. Eoel eur bemnoz eo a ro, hag e stoump hon pennon gant dojanz dirag e teus goñvel.

Ar c'hlanvour a boh d'ar gredusi, a astenn d'ezan eur dorn madeleuz ; hag e boh a zo gir diveza e vuez ; heuz ha rezignation. Pok santel, a frealz, hag a c'hlanna.

Ar vreg taouank, var drens ar gampr eureud, a boh d'he zud, araok ma levo he muzellou, stardet gant ar grenamant, da bega onz muzellou all tomoc'h ha tanusoc'h.

Er vuez, peb heur a zo merket gant eu pok : pok santel, pok montian, pok haon, pok harantez, ha selin perag e lemp konzervet anezo enomp evel bizaouedou prestus, ha nan honfontont o savoudegez en diskuecadegou izel ha dister.

Ar pok a zo eun nerv : homz a ra eus unvantez. Eul levezon eo ; homz a ra a garantez. Eur frealz eo ; homz a ra a bardon. Eur menth eo ; adret a ra an esperanz.

C'hou, merc'hed taouank, hag a shlabo ho pokou, sonjl ervad er pez

a dleer mirout mad er vuez, ha na vezit hel henvel euz ar jerdiner dievez a gutuill en eur beurevez holl vleintou e horz.

GWERZ VAR AN TOUR D'AUVERGN

Ton : Eun alarc'h Tremor (Barzas-Breiz, p. 239)

A glevet hu dra ar goabrenn Moueziou ar bed-holl o tremenn ?

Kanomp enor abouez hon fenn D'an Tour d'Auvergn da vuhiken.

Ar moueziou a dremen uhel A zeu divar blas ar brezel.

Moueziou soudarded e'nt int hi Deuz Franz, Allmagn hag Itali.

Hag ar mouezion zo a lavar « An Tour d'Auvergn n'euz ket o bar !

An Tour d'Auvergn braz a brezel Neuz gret enor da vreziz izel ;

N'em gann a reaz vid ar Franz Ha koueza reaz gant vaillanz.

Ar soudarded, en kement bro, A zoug respet vid e hano ! »

Biskoaz n'euz bot, biken ne vo Kaeroch buez, kaeroch maro.

Evid ramplas mab o vignon Hen a rangajaz hep spouron.

Neo ket eur wech, diou a reaz An oll gwec'h, siouaz, e varvaz !

Mervel a reaz hep eur c'hillem Dre eun taol lans en o ger'hen.

Biskoaz gwad Breiz n'eo bet treitour, Bevet ar C'henta Grenadour !

Hen na c'houlle o vùe Med bara, laez ha liberte !

Ar brezonek e ouie mad, Meulet a neuz iez ar Breizad ;

Beza soudard n'hen harze ket Da veza var hep tra disket.

Drema var dachen vraz Kemper En deuz eur statu hag hi kaër.

Hi vo eur skuer d'ar Vrotoned Da heuil hepred roudou Corret !

TALDIR.

AN DEMEZIOU

Enraujet o vo : En iliz Duall, d'ar mouroz, 20 a viz Hero, Fransou an Hélias, deuz Lokarn, gant an dimezel Marianna ar Briz, douz Duall. Ar pred a vo en bouk Lokarn.

En iliz Gourin, d'ar mero'her 21 a viz Hero, Louis Clédic gant an dimezel Barba Hamon. Ar pred a vo en ti intañvez Gaultier, en ker.

En iliz Gourin, d'ar mero'her 21 a viz Hero, Jean Bouédec gant an dimezel Marianna Daouphars. Ar pred a vo en ti Jean ar Gall, en kor.

Les Marchés

Pou d'affaires sur les marchés de blés de l'intérieur ; les vendeurs escomptent un relèvement des prix, les acheteurs se réservent, surtout, les moutons qui ont peu de besoins. Cette dernière circonstance contribue au maintien des cours. Mais à Paris, c'est la faiblesse qui persiste. Le courant est à 23.15.

Carhaix. — On cotait les 50 kilos : Froment 9.50 à 9.75 — Blé-noir 8.25 à 8.50 — Seigle 7.75 à 8. — Orges 8.25 à 8.50 — Avoine 7.50 à 7.75 — Farine 1re qualité 14.25 à 14.50 — Farine 2e qualité 12 à 13.25 — On cote les 500 kilos : Foin 40 à 41. — Paille 18.75 à 19 — On cote les 50 kilos : Pommes de terre 3.25 à 3.50 — Beurre le kilo 2.25 à 2.40. — Œufs : la douzaine 0.85 à 0.90 — Œufs, le kilo 1.20 à 1.30 — Veau, 1.20 à 1.30 — Porc 1.50 à 1.60.

Saint-Pol-de-Léon. — On cote aux 100 kilos : Froment 20 — Méteil 16 — Seigle 15.50 — Orges 16.10 — Blé-noir 16 — Farine 1re qualité 28 — 2e qualité 26.50 — Son 46 — Pommes de terre 6 à 8 — Foin les 500 kilos, 28 — Paille 20 — Beurre au détail : le kilo 1.10 à 1.20 — Poulets : le couple 3 à 4.50.

BIBLIOGRAPHIE

La Bonne Chanson

La Bonne Chanson est maintenant au répertoire d'un grand nombre de sociétés lyriques, de cercles et de patronages, elle a sa place marquée dans la Bibliothèque des familles. Le numéro 12, qui vient de paraître, contient deux chansons nouvelles de Botrel : La Légende des Fêtes bleues et La Berceuse Noire ; La Statue, de Jacques Ferny ; L'Étoile du Berger, de Maurice Boukay ; Le Bon Dieu serait mécontent, de J.-B. Clément ; Aux Pauvres, de Henri Colas ; Les Hirondelles vont partir, de Camille Roy ; Le Loup, de Mac-Nab ; Chauvinisme, de François Coppée ; Les Prussiens sont toujours en France, de Jules Jouy ; La Chanson au village, par Pierre l'Érmitte ; et Le Grenadier breton, pièce inédite, de Th. Botrel et Guillot de Saix.

La Bonne Chanson est en vente chez tous les libraires, marchands de musique et bibliothèques des gares françaises. La réclamer si elle n'est pas à l'étalage. Envoi franco contre mandat à M. l'Administrateur de la Bonne Chanson, 35, rue Boissy d'Anglais, Paris.

PENSÉE

Grains toujours Dieu. Travaille et prie. Aime ta Douce et ta Patrie. Sois Bon. Sois Fier. Puis sans tracas Attends hardiment le Trépas. En fumant ta pipe, mon gas !...

BOTREL.

Théophile-Malo CORRET

Ainsi que nous le disions dans notre précédent numéro, il résulte des recherches récentes que c'est la paroisse de Saint-Hernin qui doit seule revendiquer l'honneur d'avoir abrité l'enfance et la jeunesse du Premier Grenadier de la République. Adieu, tendres légendes qui fixiez à ses jeunes ans Laniscat, Trébrivan, Trémargat !

Il va falloir reconstituer l'histoire. Louis Ollivier Corret, père de Théophile-Malo, était sans doute Bas-Breton d'origine, bien qu'il soit permis de supposer qu'il vint d'ailleurs remplir dans cette région les fonctions juridiques qu'il tenait du pouvoir royal. Il existe bien à Laniscat une terre dite Le Corret. Mais c'est là un point obs. ar, qui ne tardera pas sans doute à être élucidé à son tour.

Le nom de famille Corret n'existe plus, à ma connaissance du moins, dans la Haute-Cornouaille. Cela ne serait pas un argument pour l'extranéité de ce nom, beaucoup de noms de famille ont existé autrefois en Bretagne, qui ont complètement disparu aujourd'hui. Ce qui est certain c'est qu'en 1900, lors des fêtes du Centenaire à Carhaix, il vint dans cette ville une vieille Dame qui déclara se nommer Corret, et qui assista aux places réservées de la famille avec les autres solitaires descendant du Héros, au grand service commémoratif. Cette dame visita le couvent des Ursulines, et se montra aux élèves d'alors. Nous ne pouvons dire d'où elle était.

Il est bien sûr également qu'il y a lieu de mettre en doute l'authenticité de la parenté de beaucoup de personnes, qui se prétendent de la lignée du Premier Grenadier. Il a suffi qu'il devienne célèbre pour que nombre de familles nobles s'affirment ses descendants alors qu'il est, d'une part, connu que la Tour d'Auvergne ne se maria pas et n'eut pas d'enfants ; et que, d'autre part, il résulte de l'état de nos connaissances actuelles sur le compte de ses parents, que ceux-ci ne faisaient pas partie de la Noblesse, tel que les édits de Louis XIV l'avaient délimitée. Le titre de « noble homme » se donnait à tout bon bourgeois.

Théophile-Malo Corret était d'extraction roturière, ou tout au plus bourgeoise, ce qui n'empêche que son père jouissait d'une belle fortune, et de jolis appointements. Mais lorsque Corret voulut entrer à l'Ecole de Guerre, il dut obtenir un certificat de complaisance, attestant qu'il descendait d'un noble (on mit Turéne sur les besoins de la cause). Il adopta aussitôt le « nom de guerre » qu'il immortalisa.

Mais revenons à nos moutons, à la jeunesse de notre illustre compatriote. Son père, avons nous dit, était Sénéchal. Ce titre voulait dire « officier royal ou seigneurial, qui rendait la justice dans un certain ressort. »

Louis Ollivier Corret demeurait avec sa famille au château du Kergoat. Il y mourut également. En 1757, il avait sous ses ordres, deux notaires, Messieurs Hubert et Riou, que les documents donnent comme « notaires de la juridiction du Kergoat. » Corret cependant était sénéchal de Trébrivan. Comment cela se fait-il ? Il n'y a rien d'extraordinaire : sous l'ancien régime il n'y avait pas antinomie entre la résidence et le ressort. Louis Ollivier Corret, tout en demeurant à Saint-Hernin, allait rendre la justice à Carhaix pour les habitants de sa sénéchaussée. Cela nous paraît, du moins, vraisemblable, et cela est expliqué par le pied-à-terre que la famille du sénéchal possédait à Carhaix, et où la mère du héros accoucha le 23 septembre 1713. Théophile-Malo fut en

P.-S. — M. François Laurant, photographe à Carhaix, a obtenu d'excellentes épreuves de quelques uns des documents publics existant à la mairie de Saint-Hernin. On peut les voir à son atelier de Carhaix.

effet baptisé à Carhaix, comme en font foi les registres de cette époque.

Sa mère s'appelait Lucrèce Salaün : la tradition locale de Saint-Hernin, que j'ai moi-même recueillie, raconte que dame Lucrèce était une belle veuve qui demeurait au village de Pengorvel, à mi-chemin entre Kergoat et le bourg de Saint-Hernin. Elle aurait plu au sénéchal, qui l'épousa. Elle avait déjà une fille de son premier mariage, dit la tradition.

Elle donna à son deuxième mari deux enfants : Joseph-Ollivier et Théophile-Malo.

Sur quel document se base-t-on pour prouver qu'ils habitaient le Kergoat ? Sur les registres publics que chacun peut consulter à la mairie de Saint-Hernin.

La signature des Corret s'y trouve plusieurs fois, entre autres dates, en 1752 et en 1757.

En 1752, Benjamin Marc, valet au Kergoat, épousa Marguerite Cam, du même village. Signèrent au registre : Louis Ollivier Corret ; veuve Marie-Anne Michelle Corret, (était-ce une tante ?) ; Joseph Ollivier Corret (le fils aîné) ; Théophile-Malo Corret (alors âgé de 9 ans) ; demoiselle Lagrée ; et Joseph Cloarec.

Les enfants et les femmes pouvaient donc être témoins.

L'acte de mariage est passé devant Maitres Hubert et Riou, notaires : tous deux demeurant au dit Kergoat.

En 1757, le jeune Théophile-Malo était déjà collégien au lycée de Quimper. Mais le 16 septembre de cette année-là, il devait être en vacances, car nous le rencontrons parvair. Il tint sur les fonds baptismaux de l'église de Saint-Hernin « Marie-Théophile Le Bihan, fille d'Alain et de Marie Piérres, née le 16 septembre 1757, au village de Pengorvel, baptisée le même jour. Parrain et marraine ont été Théophile-Malo Corret et demoiselle Marie-Anne de Billonnois », écrit Messire Philippe, recteur.

Qu'était cette demoiselle de Billonnois, qui signe d'ailleurs tout simplement Marie-Anne Billonnois ?

Le fait que la nouvelle-née était du village de Pengorvel nous laisse supposer que les Le Bihan devaient être apparentés à Lucrèce Salaün, et que Marie-Anne Billonnois était bien le nom de la demi-sœur de Théophile-Malo Corret... On rencontrera plus tard encore Marie-Anne, au cours de la vie militaire de La Tour d'Auvergne...

Pour retracer la jeunesse du petit héros au château de Kergoat, il faudrait la plume imaginative de Charles Le Goffic.

Le Goffic a déjà décrit cet antique château dans son roman Les Bonnets Rouges. Le vieux castel a été remplacé par une gentilhommière plus moderne qu'habite l'aimable famille Gourdin. Mais on peut encore voir les remparts, les murs d'enceinte et le donjon. C'est un des lieux de promenade préférés des Carhaisiens d'aujourd'hui.

Charles Le Goffic est le seul écrivain qualifié pour prendre cette affaire en mains, et lui donner de la couleur.

Nous souhaitons vivement qu'il obtienne du Ministère de la Guerre, mission officielle de compléter et d'achever les recherches ébauchées de ce côté, afin de déchirer le voile qui cache à nos yeux bien des détails curieux sur l'origine de la famille de celui dont Quimper inaugura dimanche la statue, au milieu de l'enthousiasme et la reconnaissance de tous les Bretons.

JAFFRENOU.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DES POSTES

On nous écrit :

Nous demandons à la Direction de Postes et Télégraphes si un Monsieur peut être à la fois proposé des Postes et journaliste ? Il nous semble que ces deux professions ne sont guère conciliables, l'une exigeant la discrétion la plus absolue, l'autre autorisant et même comprenant le reportage et les recherches.

Mais si le Monsieur qui cumule ainsi deux professions si dissemblables, s'occupe encore de politique, nous demandons s'il n'y a pas lieu pour une Administration d'élite comme celle des services postaux et télégraphiques, où chaque citoyen a droit à la somme la plus complète de garanties, s'il n'y a pas lieu, disons-nous, de mettre à même le dit Monsieur d'opter entre l'une ou l'autre des positions qu'il occupe ?

Un groupe de Commerçants.

Keleier Kerne-Uhel

KERAEZ Au Conseil municipal. — L'honorable et silencieuse assemblée s'est réunie diman-

che en séance extraordinaire, et comme toujours omit de placer une table pour la presse.

Le Conseil, sur l'invitation du comité des fêtes de Quimper, désigne 6 délégués pour assister à l'inauguration du monument.

Sont nommés : MM. Lancelin, Ponn, Le Cléac'h, Fontaine, Thomas et le Bescond. D'autres se rendront à titre individuel. Un crédit de 100 fr. est voté pour payer les frais de délégation, ce qui fait dire à M. P. Le Cléac'h que le Conseil a déjà voté une somme illusoire de 100 fr. pour envoyer une délégation de pompiers au congrès de Lamballe, et n'a rien envoyé du tout ! On rit, et on lève la séance, après avoir voté des remerciements à un certain Dubois, libraire, qui a offert à la ville pour le futur Musée Corret, un livre espagnol annoté de la main de notre illustre compatriote.

Abus de confiance. — Mardi dernier, le domestique de M. Yves Guillou, marchand de bière et commissionnaire de Carhaix à Morlaix, M. Pierre Hourmand, âgé de 25 ans, s'en allait à Morlaix avec un chargement et emportant, en outre, une somme de 652 fr. pour la commande de tabac de M. Croc.

M. Hourmand devait rentrer mercredi après-midi à Carhaix, mais, il ne le fit que jeudi soir. Cependant, comme il n'apportait pas le tabac de M. Croc et qu'il ne voulait rien dire à ce sujet, M. Guillou partit immédiatement pour Morlaix, où il acquit la preuve que son garçon n'avait pas été à l'entrepot et qu'il avait dû garder cet argent par devers lui.

Quand M. Guillou rentra à Carhaix, jeudi soir, Hourmand était parti sans rien dire, Vendredi tandis que Hourmand était attablé

dans un débit, place aux bestiaux, les gendarmes le mirent en état d'arrestation, et le conduisirent le lendemain à la maison d'arrêt de Châteaulin. Hourmand persista à dire qu'il a perdu l'argent.

Juge de paix. — Un individu nouvellement venu à Carhaix a demandé la place de Juge de paix ici. Nous signalons le fait sans commentaires.

Nécrologie. — Le sonneur breton François Léon a eu la douleur de perdre sa femme mardi dernier. Le sonneur Bibian, qui depuis quelque temps suivait les Congrès bretons, n'est pas un inconnu pour beaucoup de nos amis. En leur nom et au nôtre, nous lui offrons dans ce deuil cruel nos sentiments de sincères condoléances.

PLOUQUER

Suppression d'enfant. — Joséphine Penglaou, 20 ans, journalière, célibataire à Kerguez, en Plouguer a mis clandestinement au monde, le 4 octobre, un enfant qu'elle étrangla, puis tenta de faire disparaître dans un fossé.

Monsieur le juge de paix de Carhaix, délégué par M. le juge d'instruction de Châteaulin, empêché, a procédé à l'enquête.

La fille Penglaou a été transportée à l'hôpital en attendant son transfert à Châteaulin.

Elle aurait agi par inconscience.

KARNOËT

Le Rév. Père René Jouan. — Il vient de mourir à l'hospice des vieillards de l'Abbaye de Langonnet, à l'âge de 77 ans, un homme dont le nom n'a peut-être pas volé de bouche en bouche, mais dont la science et le talent ont égalé l'extrême douceur et la grande modestie.

René Jouan naquit à Pont-Melvez, d'une famille de cultivateurs aisés. Très jeune, il vint habiter Kis-Herliou, en la commune de Carnoët, où le futur Philosophe commença par garder les vaches aux champs, et par imprégner toute son âme de l'amour de la Nature et de la Langue bretonne, qui ne devait jamais le quitter.

Puis on l'envoya faire ses études classiques au Petit Séminaire de Plouguernevel, où il se révéla d'une intelligence exceptionnelle. Il en sortit, à la fin de ses classes, hésitant entre l'enseignement laïque et la vie religieuse. La Science l'attirait à elle, invinciblement. Après quelques années d'hésitation, des influences nécessaires déterminèrent René Jouan à entrer au Grand Séminaire de Saint-Brieuc. Il en sortit tôt après pour continuer ses études à Saint-Sulpice, à Paris. Sa vocation, dès ce moment, l'entraîna vers les missions. Il entra dans l'Ordre des Pères du Saint-Esprit, ordre à la fois prêchant et enseignant. Le R. P. Jouan, travailleur infatigable, consacra son temps entre les Mathématiques et la Philosophie, deux branches qui pour lui n'eurent bientôt plus de secrets. Il professa ces sciences dans les plus grands établissements religieux de Paris, alors tenu par son Ordre; il professa également plusieurs années aux colonies.

Vers l'âge de 50 ans, il revint définitivement en France, et se consacra, sans abandonner ses chères sciences, à la prédication bretonne des Missions.

Je le vis souvent à Carnoët, où il avait conservé des parents. Il aimait à passer ses vacances chez le bon vieux recteur de Carnoët, feu M. Toussaint Pinson, Dieu ait son âme, son ami d'enfance. Je me faisais personnellement une fête de la compagnie du vieux Père. L'Histoire de Bretagne lui était familière. Il s'oublia même, par passion pour elle, jusqu'à polémiquer dans l'Indépendance Bretonne avec M. Trévédy et M. de la Borderie au sujet des origines armoricaines.

Le Père Jouan était aussi un chercheur consciencieux, que les questions géologiques intéressaient beaucoup.

Mais ce qui lui faisait le plus de peine, c'est de ne pouvoir publier ses travaux, au fur et à mesure de leur préparation. Il faisait l'autorisation préalable du Supérieur de l'Ordre, et on se défiait en haut lieu, parait-il, de l'orthodoxie des thèses du R. P. Jouan. L'Esprit religieux et croyant, le R. P. Jouan n'était pas cependant le prêtre ordinaire, qui interprète la doctrine au pied de la lettre. J'ai eu l'extrême bonne fortune de l'entendre exposer ses théories sur le Monde, la Matière et Dieu, et je dois avouer qu'elles me séduisirent profondément. Mais tout en professant, philosophiquement parlant, une sorte de Panthéisme rationnel et scientifique, le Père Jouan récita son chapelet... Et je n'entrevois pas le point précis qui pouvait séparer sa Religion de sa Foi....

A mesure qu'il avançait en âge, le sympathique religieux compilait, compilait.... Ses malles n'étaient que manuscrits énormes, tous écrits de sa main. Il me les montrait avec une certaine fierté, et me disait :

« A ma mort, je partagerai ces manuscrits entre M. Le Gall, recteur de St-M., et vous. Je vous réserverai particulièrement mes travaux sur l'histoire des peuples primitifs... »

D'autres ont passé par là depuis, car je n'ai pas eu les manuscrits du Père.

Son ordre tenait encore en 1899 la Colonie Agricole Pénitentiaire de Saint-Illan, près de Saint-Brieuc. C'est dans cette retraite que le Père Jouan travaillait à une œuvre qu'après bien des instances on l'autorisa à publier. On lui fit l'imprimerie de la Congrégation, à Mesnières. Il parait même que le pauvre Père y paya les yeux de la tête.

Enfin, en 1900, parut son premier volume, « La question de l'habitabilité des Mondes, étudiée au point de vue de l'histoire, de la science, de la Raison et de la Foi, par René Jouan, ancien professeur de philosophie, de sciences mathématiques, physiques, chimiques et naturelles. »

La Congrégation n'entreprit pas, naturellement, d'écouler cet ouvrage, qui concluait à l'habitabilité de l'univers, à la continuité de la Création, et à son évolution éternelle. In æternum genit te.

Le P. Jouan y traite avec des vues nouvelles des mystères de la Rédemption et de l'Incarnation dans leurs rapports avec l'Universalité des Mondes, et il en vient à cette affirmation « qu'il ne lui régno pas que l'Incarnation et la Rédemption ne produisent leurs effets dans les autres mondes. »

La thèse du P. Jouan parut hardie, et

l'Indes l'invita à retirer son livre de la circulation.

En 1901, le R. P. Jouan publia un *Histoire de la Commune de Carnoët*. (Guyon, Saint-Brieuc.) C'est en réalité un abrégé complet de l'histoire de l'occupation romaine en Armorique. La vie de St-Gildas, honoré à Carnoët, y est aussi esquissée.

En 1902, je rencontrai encore le Père Jouan. Il me confia qu'il venait d'achever le manuscrit d'un livre qu'il se promettait de publier, sous sa propre responsabilité, sur *Le Feu Central de la Terre, et la formation des couches géologiques du globe*.

Pour différentes raisons, dont la principale était la pénurie d'argent, l'œuvre ne vit pas le jour....

La vieillesse du P. Jouan devait être troublée par l'application de la Loi contre les Congrégations. Son ordre fut exilé; le refuge de ses vieux jours, Saint-Illan, fut vendu; le pauvre Père, à 72 ans, était sur la rue, sans sou ni maille; et dans ses allées et venues, les vieilles valises, pleines de manuscrits précieux, se crevaient, et semblaient au vent leur contenu....

Enfin, l'abbaye de Langonnet offrit un dernier asile au doux vieillard à la barbe de neige, qui, devenu paralysique, ne quitta pas sa modeste cellule pendant les cinq dernières années de son existence. Il subit son martyre avec cette douce résignation armoricaine qui ne le quittait jamais. Le plus grand tourment pour lui était de ne plus pouvoir ni lire ni écrire. Il s'est éteint, après de grandes souffrances, le 5 octobre. Que le Créateur, dont il a célébré la puissance et la bonté, et dont il fut le légitime héritier, le reçoive dans son sein éternel.

KASTELLNEVEZ-AR-FAOU

Concours Agricole. — Le concours cantonal agricole a eu lieu mercredi 7 octobre.

Voici la liste des lauréats : Juments poulinières et suitées. — 1er prix, Le Berre, de Coray; 2e, Treussard, de Coray; 3e, Collé, de Landeleau; 4e, Riou, de Laz; 5e, Cariou, de Châteauneuf; 6e, Le Guern, de Plonévez; 7e, Le Floch, de Trégourez; 8e, Maudire, de Châteauneuf.

Poulains au-dessous de 4 ans. — 1er prix, Jam, de Saint-Thois; 2e, Le Bihan, de Plonévez; 3e, Le Clech, de Saint-Goazec; 4e, Le Borgne, de Châteauneuf; 5e, veuve Dorval, de Châteauneuf.

Pouliches au-dessous de 4 ans. — 1er prix, Le Bihan, de Plonévez, 25 fr. et une médaille de bronze; 2e, Le Clech, de Saint-Goazec; 3e, Quéméré, de Coray; 4e, Le Reste, de Plonévez; 5e, Le Lann, de Trégourez.

Taureaux au-dessous de 2 ans. — 1er prix, L'avor, de Saint-Goazec; 2e, Lallouët, de Plonévez; 3e, Guyonard, de Plonévez; 4e, Le Clech, de Saint-Goazec; 5e, Nédélec, de Saint-Goazec.

Taureaux au-dessous de 2 ans et ayant moins de 3 ans en bouche. — 1er prix, Jam, de Saint-Thois; 2e, Le Clech, de Saint-Goazec; 3e, Maudire, de Châteauneuf.

Génisses n'ayant pas 3 ans en bouche. — 1er prix, Delaporta, de Châteauneuf; 2e, Brenel, de Châteauneuf; 3e, Cadiou, de Plonévez; 4e, Roignant, de Plonévez; 5e, Laz, de Leuhan; 6e, Birrien, de Châteauneuf; 7e, Cozie, de Saint-Goazec.

Verrats. — 1er prix, Moreau, de Châteauneuf; 2e, Kerdanet, de Saint-Goazec; 3e, Chevance, de Châteauneuf.

Truies pleines ou suitées. — 1er prix, Chevance, de Châteauneuf; 2e, Birrien, de Châteauneuf; 3e, Maudire, de Châteauneuf.

Produits agricoles. — 1er prix et une médaille de bronze : Lavanant; 2e, ex-æquo Berrien et Marsellier, de Châteauneuf; 3e, Bernard, de Landeleau.

Beurres. — 1er prix, Mme Bréniel, de Châteauneuf; 2e, Mme Nédélec, de Saint-Goazec; 3e, Mme Diraison, de Châteauneuf; 4e, Mme Donal, de Châteauneuf; 5e, Mme veuve Pichon, de Châteauneuf.

Cidres. — 1er prix, ex-æquo, Le Borgne, de Saint-Thois et Bréniel, de Châteauneuf; 2e, Caro, de Châteauneuf.

Course de bicyclettes. — 1er prix, Le Mour; 2e, Sizun; 3e, Guilloù.

Course de chevaux, galop. — 1er prix, Cozie, de Saint-Goazec; 2e, Kerdanet, de Saint-Goazec; 3e, Le Reste, de Plonévez.

Une médaille en argent a été décernée à M. Le Clech, de Trégourez en Saint-Goazec, qui a obtenu le plus grand nombre de prix au concours.

Un banquet, servi par M. Le Floch, boucher, a eu lieu à midi.

TRABRIAN

Concours Agricole. — Le Concours agricole du canton de Maël-Carhaix a eu lieu au bourg de Trébrivan, le lundi 5 octobre.

Il y a lieu de regretter que la Commission du Concours ne donne pas assez de publicité au programme et à l'annonce de cette intéressante fête agricole, et ne communique pas aux journaux les noms des cultivateurs primés pour leurs bestiaux.

GOURIN

Concours et courses. — Les Fêtes de la Saint-Hervé se sont terminées par un temps splendide. Aussi y eut-il beaucoup de monde. La place Plantée était trop petite pour les nombreux danseurs et la retraite aux flambeaux fut très suivie.

La musique de Gourin, dirigée par M. Le Bouar, notaire et président des fêtes donna un superbe concert qui fut désiré à beaucoup l'entendre plus souvent.

Voici le résultat du concours agricole : Plantes et racines fourragères. — 1er prix, ex-æquo, MM. Postollec, de Kerloc'h, et Hénaff, de Kerbillio, 25 fr.; 2e, MM. Le Roux, du Saint et Ulliac, de Clunbrac, chacun 15 fr.; 3e, MM. Lohéac, du Launay, et Le Roux, de Kerwinou, chacun 10 fr.

Taureaux (1re catégorie). — 1er prix, 30 fr. Tanguy, de Dornos; 2e, 20 fr., Cospérec, de Langonnet; 3e, 15 fr., Ulliac, Clunbrac; 4e, 10 fr., Postollec, de Kerloc'h; 5e, 7 fr., Hénaff, de Kerbillio; 6e, 5 fr., Daniel, de Lancoët; 7e, 3 fr., Kergoat, de la Garenne.

Taureaux (2e catégorie). — 1er prix, 30 fr., Kergoat, de la Garenne; 2e, 20 fr., Postollec Yves; 3e, 15 fr., Pèron, de Kernaon; 4e, 5 fr., Le Cran, de Kerwenou.

Course au trot. — 1er prix, 25 fr., Michel Morvan, de Guisriff; 2e, Pochat, de Kerfils; 3e, Cadec, de Guisriff.

Course de bicyclettes (régionale). — 1er prix, 30 fr., Le Cam, de Baanalec; 2e, 20 fr., Le Bars, de Morlaix; 3e, 10 fr., Événou, de Bubby; 4e, 5 fr., Lozac'h, de Quimper.

Course de bicyclettes (consolation). — 1er

prix, 15 fr., Louis Troniou, de Gourin; 2e, 10 fr., Le Mestre, de Rostrenen; 3e, 5 fr., X..., de Rostrenen.

KALLAK

Nomination. — M. l'abbé Blanchard, vicaire à Callac, est nommé recteur de Saint-Ygeaux.

BOURBRIAK

Comice Agricole. — Le comice agricole du canton de Bourbriac a eu lieu le mardi 6 octobre. Voici la liste des récompenses qui y furent décernées :

Espèce Bovine. — 250 francs. Espèce Chevaline. — 500 fr. Espèce Ovine. — 25 fr. Amendements calcaires. — 200 fr. Courses de chevaux. — 80 fr. Courses de bicyclettes. — 35 fr.

Le Comice a reçu les subventions suivantes : 229 fr. du Gouvernement de la République; 700 fr. du Département; 100 fr. de M. Olivier, député; 100 fr. de M. du Roscoat, conseiller général; 50 fr., de M. le marquis de Korouartz, conseiller général et ancien député.

Herne-Jzel

KEMPER

Le monument à La Tour d'Auvergne. — M. Jaffrennou, invité par le comité à assister à l'inauguration, a adressé à M. Vaillant, secrétaire général des fêtes, la lettre suivante :

Carhaix, le 6 octobre 1908
Cher Monsieur,

Il y a deux ans, M. le Lt-Colonel Roudière me fit demander par l'intermédiaire de mon confrère Léon Le Borre, de Quimper, quelques vers bretons pour gravoir sur le monument de la Tour d'Auvergne, qui fut, vous le savez un propagateur du collique en même temps qu'un grand soldat.

Voici ces vers :

Hano an Tour d'Auverg' da viken vo kanet. Vel gant hek e glize en dez Franz difennet, Vela hek e huen vrenduz ar Vretonnet.

Depuis je n'en ai plus osé causer. Sans doute aura-t-on changé d'idée. Les Bretonnants auront lieu de regretter qu'une petite place n'ait pas été réservée sur le monument à la langue du pays, la première qu'apprit le héros à Saint-Hermin et à Carhaix.

Croyez, etc. JAFFRENNOU.

PLEYBEN

Notariat. — Par décret de M. le président de la République, en date du 28 septembre, l'étude de M. Flochay, ancien notaire, à la résidence de Pleyben, a été supprimée.

Le canton comprend encore trois études.

DAOULAS

Six enfants sous les drapeaux. — Plusieurs journaux ont signalé, il y a quelques jours, les cas assez rares de quatre frères sous les drapeaux.

Un habitant de notre bourg, M. Poulmarc'h, chef cantonnier, aujourd'hui âgé de 51 ans, a neuf enfants dont six garçons qui sont actuellement dans la marine de guerre.

Ce sont :

1er, François Poulmarc'h, âgé de 24 ans, breveté torpilleur à la défense mobile de Brest; 2e, Jean Poulmarc'h, 22 ans, quartier-maître patron-pilote, à Toulon; 3e, Hervé Poulmarc'h, 20 ans, breveté canonnier à bord de la Gloire, escadre du Nord; 4e, François-Marie Poulmarc'h, 19 ans, breveté canonnier à bord du Gueydon, à Cherbourg; 5e, Michel Poulmarc'h, 17 ans, breveté canonnier à bord du Gaulois, à Toulon; 6e, Jean-Marie Poulmarc'h, 15 ans, à bord de la Bretagne, écoles des mousses, à Brest.

Peut-être curieux : cinq des frères font leur premier congé et sortent de l'école des mousses où se trouve présentement le sixième.

Une bonne recette

Pour dissiper instantanément un accès d'asthme, d'oppression, d'essoufflement, des quintes de toux opiniâtre provenant de vieilles bronchites, il y a qu'à employer la poudre Louis Legras, le meilleur remède connu. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta.

Leon

MONTROLEZ

C'houtel-Bian s'amuse. — C'houtel-Bian n'avait rien dit au sujet des fêtes celtiques de Brest. C'houtel-Braz lui-même se taisait. Qu'y avait-il donc ? Est-ce que l'on avait réussi, avec beaucoup de diplomatie, à circonvenir l'Éclairteur lui-même, en bardissant son directeur qui a la vague prétention de tourner le vers....

Tout Morlaix accusait la tribu C'houtel, composée d'un seul spécimen, de haute trahison. C'houtel, cependant, travaillait dans le silence du... cabinet. Il préparait en sourdine un de ces articles spirituels dont il a le secret, et qui, tel un pavé, devait écrabouiller net ces Bardes qui depuis longtemps empêchent mon C'houtel de dormir.

Mais il fallait un titre sensationnel. C'houtel le trouva. Bardalécade, dit-il, puisque les Bardes parlent breton, ils croiraient que Bardalécade, c'est du gallois, et admireront le génie des purs écrivains de langue française de mon acabit. Le titre suggestif posé, le petit père C'houtel continua le morceau sur son sifflet d'un sou.

Il a trouvé le Gorsedd de Brest d'un rigolo extrême ! Le « sabre » d'Arthur lui a donné la chair de poule. Il a com-

paré le druide Cadvan au « grand pélican blanc de la rivière froide. » Les saies bardiques lui faisaient l'effet de « blouses de colleurs d'affiches ! » Diable ! ! !

« Les bardes ont dépassé d'un seul coup les plus grands triomphes de Polin ! » Mince, mais c'est pas mal cela !... Ah ce petit bonhomme C'houtel ! Rien que de le lire, on ne peut s'empêcher de s'escaffer. Mais lorsqu'on le voit, c'est encore mieux. Il nous manquait à Brest. Une robe d'ovate, couleur de pré vert, lui fut allé à merveille. Son caillou chauve et poli eut reflété les rayons du dieu Heol, qui, du firmament, contemplant ses sectateurs (?) et eut attiré quelques alouettes toutes rôties, ce qui nous eut épargné de les plumer.

Et d'une petite voie flûtée, nasillardes, en rajustant le binocle qui encadre ses yeux malins mais pas méchants, C'houtel, juché sur le dolmen, eut déclaré les vers qu'il publia dans l'Éclairteur, il y a quelques semaines, sur ses Amours passées ! !

Ah ! si le Gorsedd de Brest a amusé C'houtel-Bian, moi je vous assure bien que C'houtel-Bian, à lui tout seul, eut fait tordre 20.000 spectateurs.

AR WIALEN

Théâtre breton. — M. Henry, le sympathique adjoint au maire de Ploujean, a terminé la traduction bretonne de la pièce de M. Cadiou *Le meunier de Bot-Kador*. La troupe de Ploujean va incessamment commencer les répétitions.

LANDIVISIAU

L'église dévalisée. — Des malfaiteurs inconnus ont dévalisé l'église de Landivisiau : livres, ornements, objets du culte, jusqu'à l'horloge, tout a été emporté.

Les cambrioleurs, craignant sans doute de se faire pincer, ont jeté dans les égouts, où ils ont été retrouvés, la plupart des objets volés. Une enquête est ouverte.

Concours agricole. — Un concours agricole, offert aux cultivateurs et éleveurs de l'arrondissement, aura lieu le 14 octobre, sur la promenade du Pouliet. L'Etat donne 875 francs de subvention et le département 1.400 francs; le total des primes s'élève à 3.088 francs.

Le concours comprend l'enseignement agricole et les espèces chevaline, bovine, porcine, concours de vergers, propagation de l'outillage agricole, racines fourragères et maraichères, cidre, pommes à cidre, fruits, horticulture, fleurs, beurres, fromages, apiculture, aviculture, prix de moralité au serviteurs ruraux, hommes et femmes.

SAINT-THEGONNEC

Mutilation du calvaire. — Dans la nuit du 28 au 29 septembre, des malfaiteurs inconnus ont détruit, en partie, le calvaire de Saint-Thégonnec, monument historique datant de 1616, l'un des plus beaux de la région.

Dix statuettes, représentant les scènes de la Passion, ont été renversées. Plusieurs d'entre elles ont subi des mutilations. Cet acte de vandalisme, accompli dans un pays où la foi est très vive, y a produit une grosse émotion.

La gendarmerie a ouvert une enquête. De son côté, l'évêque de Quimper a ordonné une cérémonie de réparation.

LOK-RONAN-LEON

Komis labour douar. — Komis Lokronan en deuz bet lech ar sizun-ma. Goulven Gelebar, mevel e Lokmaria, en deuz bet ar priz kenta evid 36 vloaz servich. Priz kenta ar c'hezek servich : Victor Pilven, Lanrivoare. Priz kenta ar c'hezegenned : Guillou Hall, Plougonvelin. Tirvi daou vloaz : Michel Maze, Ploumouger.

Saout : Job Leon, Lokronan. Moc'h : F. Arzur, Plouarzel. Boued-toned : Job Martin, Lokronan. Amann : François Soisson, Plouarzel. Dalc'h ar c'hevrier : Eugène Calvez, Lanrivoare.

Iouan Chardonnet, deuz Plougonvelin, en deuz bet eur vedalen archant evid ar brava marchosiad kezek; Job Leon deuz Lokronan, eur vedalen archant evid ar brava kraouidiad loned-korn.

BREST

Eur soupeded gwaser. — Sonj zo deuz kondaonasion pevarzek den a zo oc'h ober o frizon en Brest, evid afferirer an ivantoriou. An alvokaded o doa difennet anezo, o doa goulnnet beza lezet da vizita anezo er prison. Ar c'hiz a zo permeti ar bitouz-zé evid kement sort prizonerion a zo. Mez soupedez Brest, ar Fontanès e hano, en deuz revuzet d'an alvokaded permission da welet o c'hlianted... abalamour e oant prizonierion klerikal.

Biskoaz gourc'hemenn ken disleal n'euz bet roet. An alvokaded o deuz skrivet raktal da Glemeneceau.

Treger

GWENGAMP

Étalons. La commission des Étalous se réunira à Guingamp, mercredi 25 nov. à midi 1/2, route de Palu, pour les cantons de Bourbriac, Callac, Maël-Carhaix, Rostrenen et St-Nicolas-du-Pélem.

LANNREGER

Le nouveau maire. M. Teurtris, notaire à Tréguier, a été nommé, samedi, maire de cette ville, en remplacement de M. Guillerm, démissionnaire.

PENVENAN

Monuments historiques. La chapelle et le calvaire du Port-Blanc, en Penvenan, sont classés parmi les monuments historiques.

LANNHUON

Nouvel Avoué. — M. Jules Loyer vient d'être nommé avoué en remplacement de M. Turquet de Beauregard.

BULLETIN des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

Études de M^e Henry CASSIS, Avoué-licencier à Châteaulin, de M^e LE LANN, Notaire à Châteaulin, de M^e LE DOARE, Notaire à Châteaulin.

VENTE D'IMMEUBLES

Sur baisse de mise à prix.

Le Samedi vingt-quatre octobre 1908, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie de Port-Launay, et devant M^e LE LANN, Notaire à Châteaulin, commis à cet effet, il sera procédé à l'adjudication des immeubles ci-après.

PREMIER LOT

Aux dépendances de Coatfittel en CHATEAULIN

Vastes Magasins, maison, chantier, quai sur le canal de Nantes à Brest, jardins;

Mise à prix . . . 3.000 fr.

Et même au-dessous.

DEUXIÈME LOT

Aux dépendances de Lanvaïdio en PORT-LAUNAY

1^e, Une parcelle de prairie; 2^e, Autre parcelle de prairie; 3^e, Parcelle de terre labourable.

Mise à prix . . . 2.000 fr.

Et même au-dessous.

TROISIÈME LOT

Aux mêmes dépendances

1^e, Une Prairie; 2^e, une parcelle sous lande.

Mise à prix . . . 500 fr.

Et même au-dessous.

QUATRIÈME LOT

A PORT-LAUNAY, sur le quai

Une Maison et Jardin derrière.

Mise à prix . . . 2.000 fr.

Et même au-dessous.

CINQUIÈME LOT

Au même lieu

Un Grand Magasin, ayant étage.

Mise à prix . . . 5.000 fr.

Et même au-dessous.

L'Avoué poursuivant :

H. GASSIS,

Avoué Licencé.

Chevaux et Matériel de Camionnage

Etude de M^e POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

Adjudication volontaire, le dimanche 18 Octobre, à 1 heure, en l'Etude, il sera procédé en un seul ou plusieurs lots, à la vente d'une **Propriété**, au village de **Dimeon-Vihan** en **Langonnet**, d'une contenance de 8 h. environ. Très bons bâtiments.

Mise à prix 10.000 fr.

Vente volontaire, même jour que dessus, à 2 heures, en l'Etude du dit notaire, d'une **Propriété** à **Kerbern** en **Gourin** d'une contenance de 5 hectares.

Mise à prix 6.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

On demande des personnes

Hommes et Femmes qui désirent se faire une **situation** et gagner de l'argent, 3.000 francs par an chez soi avec la **Machine à tricoter**

« La Victorieuse »

Apprentissage gratuit.

Ecrire à **Jean Trégulier**, 7, rue des Ecoles, **Quimper** (Finistère).

A VENDRE pour cause de changement de force motrice : **Un moteur à pétrole**, 2 X H P, marque **GARDNER**, en bon état de fonctionnement, et ses **Accessoires** comme Poulie de rechange ; Poulie de transmission ; clefs ; Réservoir à Pétrole ; Cuve à eau ; tuyaux et pot d'échappement ; six becs d'allumage, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Jaffrenou**, aux bureaux du Journal.

Constructions à Crédit

L'Union Prévoyante, Société d'Épargne et de Construction de **MAISONS A BON MARCHÉ** construit partout des maisons payables par annuité avec un crédit de 5, 10, 15 ou 20 ans.

Pour tous renseignements s'adresser soit au **Siège Social**, 85, Boulevard Voltaire, à Paris, soit à **M. de Miniac**, à **Carhaix** (Finistère), représentant pour l'arrondissement de Châteaulin et la région environnante.

BARON

PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE
Rue Général-Lambert
CARHAIX
Sert en confiance. — Parle breton

MACHINES A TRICOTER

de tous systèmes
Apprentissage gratuit



Facilités de paiement

M^{me} CORBEL

6, Rue Longue de Bourrette, 6

MORLAIX

Voir les Modèles au Magasin

MANUFACTURE

de **Faïences Bretonnes**
EN VRAIE TERRE DE QUIMPER
(Maison Fondée en 1778)

Marque déposée **IR** Marque Déposée

Faïences communes ET ARTISTIQUES
POTERIES Grés Terres Cuites

Spécialités de Graals sur modèle

Jules Henriot-Tanqueray

— LOC-MARIA —

QUIMPER

Se méfier des Contrefaçons
Exiger la Marque déposée sur tous les Produits artistiques de la Maison

Carhaix, Imprimerie du Peuple

Le Gérant: Louis Goulet.

HENRI BAVARD, Dentiste, 2, Quai de Léon, Morlaix

Meubles Bretons Ordinaires et de Style
sur Commandes
et en tous modèles déjà existant en Magasin
LE RESTE, Sculpteur à SCAER

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 150 Millions de francs entièrement versés

Agence de Saint-Brieuc
1, Place de la Préfecture

Escompte et Recouvrements. — Dépôts de fonds à vue et à échéance. — Délivrance de chèques. — Lettres de Crédit. — Mandats de voyage. — Ordres de Bourse. — Paiements de Coupons. — Garde de Titres. — Versements sur Titres, etc. — Garanties contre les risques de Remboursement des Titres au pair. — Location de Coffres-forts, etc.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

« LE SOLEIL »

44, rue de Châteaudun, PARIS

INCENDIES, VIE et ACCIDENTS

Représentant: **SAMUEL PALIERN**, négociant en vins et spiritueux, à **Gourin** et Agent Général pour les cantons de **Carhaix**, **Maël-Carhaix**, **Rostrenen**, **Callac**, **Huelgoat** et **Châteauneuf**.

Des Agents sérieux sont demandés.

Gwiskamanchou a Vreiz

DILLAD KERNE
Re du: **EVENNOU**, marchandour mezer, **SCAER**.

Re d'hiaz: **Michel Laz**, komener, **KORAY**.

Brageler braz — **Heuzou**:
Gourvest, **GOUEZEK**
ha **RAVALEC**, **KORAY**.

TOKOU:
Michel KERNER, ru **Kereon**, **KEMPER**.

Tonnellerie. -- Coiffure

Dépôt des principaux Journaux régionaux et de nombreux Almanachs

GRAND CHOIX DE CARTES POSTALES en tous genres

Jean SOLU

Rue Félix-Faure. — **CARHAIX**

CONFECTION DE COSTUMES BRETONS

en tous Genres

POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

Broderies ; Bragou-braz ; Guêtres ; Chapeaux ; Ceintures de cuir blanc
SPÉCIALITÉ DE TOILETTES DE DAMES A LA MODE DE PONT-AVEN

J. RAVALEC

ORAY (Finistère)

Spécialités de Machines à Coudre, à Tricoter
AGENCE DES COTES-DU-NORD

J. LE FLOC'H, Agent Général

Rostrenen (C.-du-N.)

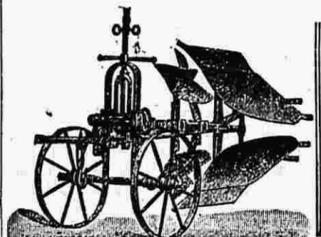
Schnellnaber

Echanges et Réparations. — Leçons gratuites.

Machines cousant en avant et en arrière, Garanties 10, 15 et 20 ans
Accessoires pour tous Genres de Machines
MACHINES D'OCCASION, depuis 60 francs

CONSTRUCTION AGRICOLE DE LANDERNEAU

E. BELBÉOCH Ingénieur-Constructeur



BRABANTS

PERFECTIONNÉS BREVETÉS.

Herses Canadiennes et à Hérisson

EXTIRPATEURS A DENTS FIXES ET A DENTS FLEXIBLES

Houes et Semoirs extensibles
BROYEURS — HACHE-PAILLE

Toutes mes Charrues **ÉMIETTEUSES** ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues. (Demander les références.) — Représentant à **Carhaix**: **Louis LE BESCOND**.

HORS CONCOURS: Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)

Supériorité des Eaux-de-Vie

ANCIENNE MAISON E. ESSEUL, FILS

Du PENHOAT & BERNARD

PAIMBEUF (Loire-Inférieure)

Objet de nombreuses récompenses en différents concours, de qualités incontestables, de grande finesse et d'un prix modéré, l'Eau-de-Vie Supérieure de cette Maison permet de remplacer avantageusement celles de crus réputés et d'un prix beaucoup plus élevé.

IMPRIMERIE DU PEUPLE CARHAIX

— Machines perfectionnées mues par la force électrique —
Imprimés en tous genres pour tous usages
Timbres en Caoutchouc — Reliure

RAYON DE PAPETERIE AU DÉTAIL:

Registrés — Grands Livres — Echéanciers — Carnets de paye, de blanchissage, à souche, etc. — Répertoires — Livres de Caisse — Copies de Lettres — Encre, noire, de couleur, communicative — Crayons, Plumes, Colle, Papier à lettre. — Cartes postales bretonnes.

Étiquettes coloriées et gommées pour Hôtels et pour Marchandises
Expédition par colis postaux, immédiatement après commande

Grand Restaurant de la Maison Blanche

Rue du Pavé

CARHAIX

CHARLES PINSON

CHAMBRES CONFORTABLES | PENSION DE FAMILLE

MACHINES À BATTRE
EN DOUT ET EN TRAVERS, À MANÈGE & À MOTEUR.

BROYEURS D'AJONCS
PRESSEURS & MOULINS À POMMES

TANVEZ-LEVER & FILS
Usines Hydro-Électriques
DE LA TOURELLE
ET DE PONT-EZER.
GUINGAMP
(CÔTES-DU-NORD)

ENVOI FRANCO DU NOUVEL ALBUM ILLUSTRÉ.

Paris 1878 - Méaille d'Argent.
St-Brieuc 1881 - G^o Dir. d'Hon.
Vannes 1885 - Méaille d'Or.
Rennes 1906 - 1^{re} Méaille d'Or.
ETC. ETC.

Maison de Confiance

PEINTURE ET VITRERIE

Joseph Pinson

Rue Gaspard Mauviel, **CARHAIX (Finistère)**

Travaux de Bâtiments. — Décor. — Encadrements.

Verres à Vitres en tous genres. — Ripolin. — Blanc fixe.

BROSSERIE. — EPONGES. — PEINTURE EN BOITES.

Grand Choix de Papiers peints et Vitraux.

Glaces, Chaises et Paniers de tout style, Toiles cirées, Carpettes,

Tapis, Brosses, Gravures religieuses et autres.

Lait de Cire pour parquets.

REPRÉSENTATION D'AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES

Noir et couleur. — Prix modérés. — Travail soigné.

Cadres spéciaux pour Agrandissement. — Carte Album et Visite.

Bois sculptés. — Verres biscautés et Velours

Mar peuz c'hoant kaout ho kirri livet mad hag en eur priz rezonabl, et da gaout **Joseph PINSON**.



Petra eo ar paz?

Ar paz a ziskuez eo hlanv ar sheven

Pasaat a rer drema chom stanket krenchadennou er c'houzougen, hag o frezanz a lak da basaat. Pasaat a rer evid kas anê kuit.

Alicz na zeu netra, ar peñz a ro poan ha skuizder.

Ar Sirop Celtique

a lak da grenchat hag a wella d'ar goût

AR SIROP CELTIQUE a harz ar bonn hag ive ar skuizder.

E esa a zo e gemer. — E effejou a zo burzuduz braz.

PRIZ: 1 skoed. — En gwerz en holl apotikerezoù mad.

Kaset franko evid mandat-post d'an Aot. **MOREUL**, Farmastan e Landerne.

Comptoir Agricole de Bretagne

V^e Ch. MARÉCHAL

21, BOULEVARD NATIONAL, à SAINT-BRIEUC

Ecrémeuse **LANZ**

La plus simple de toutes les écrémeuses

Brabants **MELOTTE**

les plus légers, les plus résistants



Semoirs **RUD-SACK**, les plus perfectionnés.

En magasin, tous instruments de première marque. — Catalogue franco